
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

MM. Jeholet, Evrard, Mme Dock et M. Dodrimont

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

Dans l'article 48 du projet de décret relatif aux implantations commerciales, il est inséré un §3bis rédigé comme suit :

« §3bis. La demande de recours est notifiée aux parties par l'autorité saisie du recours. ».

JUSTIFICATION

Il est proposé de prévoir une notification de la demande de recours auprès des parties, à savoir le demandeur, le Collège communal et le FIC.

P.-Y. JEHOLET

Y. EVRARD

M. DOCK

PH. DODRIMONT